

L'intelligence stratégique et territoriale : outils de développement et de souveraineté

Face aux menaces de perte de souveraineté et d'appauvrissement, l'intelligence stratégique et territoriale doivent guider la politique d'attractivité et de développement souverain des territoires. L'expérience belge, wallonne en particulier, pour le développement de cette intelligence stratégique est utile.



Patrick Leroy
 Doctorant à l'université de Liège, membre fondateur du Groupe de recherche en intelligence stratégique (GRIS)

L'intelligence stratégique (IS) et territoriale (IT) wallonne trouvent leur origine dans le rapport Quévité¹. Ce rapport décrit les actions à réaliser dans le cadre de la mise en place d'une politique publique en IS. Elle est décrite comme une aide à la décision gouvernementale de la région². 5 domaines d'intervention prioritaires sont fixés : la mise en place de système intégré d'IT qui couvre plusieurs champs (sociétal, économique, concurrentiel, technologique, compétences et qualifications),

l'apport continu en information sur le positionnement compétitif de la Wallonie face à la concurrence mondiale, la mise en place de modes de gestion et d'organisation pour la mise en place de l'IT dans les administrations, le suivi et l'évaluation de la démarche en IT, la capitalisation des expériences et les activités de « benchmarking ». L'analyse du développement de l'IS en Wallonie fait apparaître une convergence de politique publique³ avec la France, sous forme d'une dynamique cognitive.

La coordination de la politique publique en IS est confiée par décret à une agence : l'Agence de stimulation économique (ASE), qui devient en 2015 l'Agence pour l'entreprise et l'innovation (AEI). Les actions prioritaires visent à booster le développement régional par des mesures fortes et sélectives assorties des financements adéquats. La volonté est de concentrer les moyens sur des mesures ambitieuses porteuses d'un réel changement d'état d'esprit et surtout de contexte économique qui puissent réellement influencer sur la confiance des citoyens et des opérateurs économiques.

Aujourd'hui, l'AEI est responsable de l'accompagnement des opérateurs sur le terrain et de la formation pratique en matière d'IS. 5 opérateurs de l'animation économique (des intercommunales) complètent le dispositif.

Le monde académique s'y est investi. Une chaire en IS financée par l'ASE a permis en 2012 de finaliser un master en IS à HEC-Liège ainsi qu'un *executive master* destiné aux entrepreneurs et cadres d'entreprise. Un centre de recherches est créé – Groupe de recherche en intelligence stratégique (GRIS) – à l'initiative de HEC et de l'unité de recherche ESU de l'université de Liège et de E-campus

à Tournai, avec comme objectif une analyse systématique du concept d'IS : un colloque du GRIS en septembre 2015 avait proposé une analyse croisée de l'IS et du plan Marshall 4.0 (l'économie numérique) en la plaçant au cœur des enjeux fondamentaux de la Wallonie.

Le potentiel économique, scientifique et industriel wallon

Le dispositif en IS wallon s'est construit sur l'accompagnement des PME et TPE, qui représentent une part importante du potentiel économique wallon. D'autres secteurs d'activités, de production de connaissances complètent ce potentiel comme les pôles de compétitivité et les centres de recherche universitaires. Au niveau de l'IT, il apparaît que l'attractivité du territoire, relevée par le bureau de consultance Ernst & Young dès 2013, représente à elle seule une partie du potentiel wallon. Proposer une définition claire de son potentiel économique, scientifique et industriel est un défi que la Wallonie doit relever, en tenant compte des particularités issues des réformes successives de l'État et de l'évolution du concept : l'attractivité du territoire mais aussi la défense de la souveraineté numérique par la préservation de la preuve font désormais partie de ce potentiel.

Le patriotisme économique et la « nationalité » de l'entreprise

L'applicabilité du concept de patriotisme économique relevé dans le rapport Quévité, relevé par Claude Lepère⁴ et récemment par le ministre-président

lors de sa déclaration sur l'état de la Wallonie représente un deuxième défi, si on dépasse la vision d'un devoir citoyen de consommer wallon. Le patriotisme économique représente, pour les autorités politiques et économiques, la mise en œuvre d'une politique de soutien de l'économie nationale (régionale), entre autres par des dispositifs coordonnés d'influence, de protection et de gestion de l'information stratégique. L'IS, lorsqu'elle se décline en politique publique offre aux décideurs les moyens d'une telle politique, mais cela nécessite une maîtrise des arcanes de ses 3 piliers. À l'aune de la région, c'est sans conteste une notion difficile à mettre en œuvre parce qu'elle peut être basée sur une notion, plus délicate, la nationalité de l'entreprise. Dépend-elle en effet du lieu de son siège social, de la nationalité des actionnaires ou de la localisation de son département R&D ? En tout état de cause, la politique publique en IS/IT doit produire ses effets sur le PESI de la région, identifié comme tel et, parallèlement la politique économique régionale doit promouvoir, à l'image du *mittelstand* allemand, un rejaillissement de la richesse produite sur l'ensemble du territoire et de ses citoyens.

L'esprit du rapport Quévité

Le troisième défi présenté se pose en guise de conclusion : il importe que nos décideurs retrouvent l'esprit du rapport Quévité : l'IS est une politique publique et un mode de gouvernance pour la Wallonie. Elle ne se confond pas avec une simple veille économique mais, par l'interaction des trois piliers, veille, protection et influence, elle permet à tous les acteurs économiques, dans un cadre légal, l'anticipation et la prise de décision, secteurs public et privé confondus au profit de l'entreprise et donc de l'ensemble de la Wallonie. ■

« L'attractivité du territoire mais aussi la défense de la souveraineté numérique par la préservation de la preuve font désormais partie du potentiel régional »

« Le patriotisme économique : une politique de soutien de l'économie nationale par des dispositifs coordonnés d'influence, de protection et de gestion de l'information stratégique »

1. Michel Quévité, *Politique d'innovation et compétitivité territoriale en région wallonne*, Rider II, 2006.

2. Id., p. 111.

3. Patrick Hassenteufel, « Convergence », in Laurie Boussaquet et al., dir., *Dictionnaire des politiques publiques*, Éd. SciencesPo-Les Presses, 2010, p. 180.

4. Claude Lepère, *Small Business Intelligence*, Éd. Editpro, 2011.